



**HAL**  
open science

## Champ(s) de formation Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02036108

**HAL Id: hceres-02036108**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036108v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport du champ de formation

« Arts, lettres, langues - sciences  
humaines et sociales »

Présenté par

l'Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Eric Vial, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Présentation du champ

Le champ *Arts, lettres, langues - sciences humaines et sociales* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) réunit treize licences (L) : *STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Géographie et aménagement, Histoire, Droit-histoire de l'art, Histoire de l'art et archéologie, Lettres* (deux spécialités, *Lettres modernes et Lettres classiques*), *LEA - Langues étrangères appliquées* (trois spécialités associant respectivement l'anglais à l'allemand, au chinois ou à l'espagnol), *LLCER - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (quatre spécialités : *Anglais, Allemand, Espagnol, et Breton et celtique*), *Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie, Géographie et aménagement AUDE (Aménagement et urbanismes durables, environnement)*, ces deux dernières étant des troisièmes années de licence, dites naguère « licences suspendues », et auxquelles on accède à partir d'autres formations. S'y ajoutent trois licences professionnelles (LP) : *Hôtellerie et Tourisme - Conception de produits touristiques et valorisation des territoires, Hôtels et Tourisme - Hébergement et environnement touristiques, Intervention sociale - Responsable d'actions gérontologiques*. Enfin, le champ comporte six master (M) : *Arts, lettres et civilisations, Identités, patrimoines, histoire, Langues et communication, Psychologie, Actions sociales et de santé, Prévention et décisions de santé*, eux-mêmes subdivisés en deux à six spécialités parfois totalement différenciées. Ce même champ se présente comme associant quatre « sous-champs » : « Lettres et langues », « Sciences humaines et sociales », « STAPS » et, hors évaluation, « Education, enseignement, formation ». Il correspond en pratique à la faculté (ou UFR, unité de formation et de recherche) de Lettres et sciences humaines (LSH), à celle des Sciences du sport et de l'éducation, et toujours hors évaluation, à l'ESPÉ ou École supérieure du professorat et de l'éducation. On note qu'une licence *Sciences sanitaires et sociales* relevant du domaine « Sciences, technologies, santé » et de la faculté de médecine est mentionnée dans le dossier de présentation générale du champ, sans être présentée pour évaluation. Enfin, les enseignements sont dispensés selon les cas à Brest ou à Quimper, et parfois dans les deux villes.

Le périmètre du champ est défini par les disciplines impliquées, avec du point de vue professionnel un intérêt particulier pour des professions liées au tourisme et pour d'autres mêlant Sciences humaines et Santé. Le champ s'appuie sur de nombreux groupes de recherche, dix équipes d'accueil (EA) rattachées à l'UBO seule dans deux cas (EA 7289 Centre d'étude des correspondances et journaux intimes ; EA 4686 Éthique, professionnalisme, santé), ou associées à l'Université de Rennes 2 (EA 4451 Centre de recherche bretonne et celtique ; EA 1285 Centre de recherche en psychologie, cognition et communication ; EA 3845 Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique ; EA 4050 Centre de recherche en psychopathologie clinique), à l'Université de Nantes (EA 1161 Epistémologie, Histoire des sciences et des techniques Centre François Viète) et à l'Université de Bretagne Sud à Lorient (EA 2219 Institut de géoarchitecture ; EA 3149 Laboratoire d'études et de recherches en sociologie ; EA 4249 Héritages et construction dans le texte et l'image). Interviennent également des enseignants-chercheurs rattachés à une autre équipe d'accueil de l'UBO (EA 4324 Optimisation des régulations physiologiques), à trois unités mixtes de recherche (UMR) associant le CNRS et l'UBO (UMR 6554 Littoral, environnement, télédétection, géomatique ; UMR 6285 Laboratoire des sciences et techniques de l'information, de la communication et de la connaissance ; UMR 6539 Laboratoire des sciences de l'environnement marin), ainsi que quelques enseignants-chercheurs appartenant à d'autres universités et d'autres centres.

La plupart des formations, professionnalisantes ou pas, attachent manifestement une grande importance à l'environnement socio-économique : les liens et partenariats avec les administrations, associations et entreprises locales sont très importants, et l'ancrage local est souvent mis en avant.

## Synthèse de l'évaluation de formations du champ

Si la pertinence des mentions ne fait guère question, s'agissant soit de formations classiques de proximité, soit de leur renouvellement en fonction des débouchés, ou de niches originales, en revanche leur lisibilité peut être discutable. Ainsi, l'insertion dans le champ du parcours *AUDE* de la L *Géographie et aménagement*, lié au master *AUDE* relevant du domaine sciences technologies santé, peut étonner, tout comme le fait que le master correspondant n'appartienne pas au champ. Certains libellés ne reflètent pas la relative minoration de disciplines comme la communication face aux langues ou l'archéologie face à l'histoire de l'art - choix qui peuvent par ailleurs se justifier. Surtout, l'héritage du système antérieur au LMD (licence master doctorat) pèse, avec de nettes coupures entre première et seconde année de master, et parfois alors une sélection pouvant poser problème. Par ailleurs, des formations hétérogènes (ou gérées de façon hétérogène comme en langues) sont regroupées sous une même étiquette, surtout en master, avec des parcours qui parfois ne communiquent pas entre eux, en raison d'une

conception le plus souvent très tubulaire des formations ; d'autres, originaux, qui se retrouvent un peu noyés ; ou des mutualisations qui peuvent donner l'impression à certains étudiants d'étudier autre chose que ce pour quoi ils se sont inscrits. Le fait que des dossiers distincts par spécialité aient été rédigés pour une même mention est significatif. Il semble d'ailleurs que des évolutions aient été jugées nécessaires: elles sont annoncées, ce qui confirme qu'il ne s'agit pas d'un simple effet de présentation, mais d'un ressenti dans la réalité. L'exploration de niches de formation aux limites du champ ou en lien avec un autre domaine (droit, santé), crée une confusion ou accentue des séparations entre formations en fait voisines. Il ne s'agit pas, bien entendu, de mettre en cause ces initiatives (ou par exemple le fait que des étudiants passent de disciplines « littéraires » à la L *Administration publique*, hors du champ) mais cela fait sans doute relativiser la pertinence d'une acception trop rigide du concept de « champ » - d'ailleurs déjà mise à mal par le fait que des formations du champ ne puissent être examinés ici, ou lui échappent (master *MEEF -Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* ou master cohabilité en *STAPS*).

Ces réserves faites, les contenus des enseignements ne sauraient être mis en cause et sont conformes aux objectifs des formations. On note que la place des projets et des stages est très inégale, du fait de spécificités, objectives ou subjectives, des disciplines. Dans bien des licences généralistes, les stages ne sont pas toujours obligatoires, ne sont pas toujours valorisés pour l'obtention des années et des diplômes (ce qui est regrettable pour les étudiants et limite la demande de leur côté), voire recouvrent une simple semaine de participation à une enquête collective. Ils ont en revanche une place importante dans un parcours en L *Histoire de l'art et archéologie*, ainsi qu'en licences *STAPS*, *Sociologie*, et *Géographie et aménagement AUDE*, et bien entendu dans les licences professionnelles, où leur poids en crédits européens (ECTS) est même parfois trop prépondérant. La même diversité règne en master, et souvent à l'intérieur d'une même mention, en particulier entre des formations plus orientées vers la recherche ou conçues comme professionnalisantes. Mais de façon générale, l'insistance est très forte sur la professionnalisation ; cela ne passe pas toujours par des contacts avec le milieu socio-professionnel local, comme en témoigne la L *Histoire* dont les parcours reflètent pourtant les principaux débouchés. Toutefois, les nombreux partenariats reflètent tout de même une volonté, même là où les résultats sont décevants en termes d'emplois. Une culture globale de la professionnalisation rejoint et excède bel et bien celle des mentions allant par nature en ce sens (LP, *STAPS*, masters à vocation professionnalisante). En revanche, qu'il s'agisse de licences ou de masters à visée professionnelle, la recherche ou l'initiation à celle-ci paraît généralement très secondaire, avec bien souvent la simple mise en avant du fait que les cours sont dispensés par des enseignants-chercheurs, ou la présentation comme initiation à la recherche d'éléments de méthodologie assez élémentaires. Pourtant des initiatives intéressantes émergent, comme la participation des étudiants de licence à des séminaires, conférences et colloques, voire à leur organisation, par exemple en *LLCER Breton et celtique*, ou l'exigence d'un mémoire dans la LP *Intervention sociale - Responsable d'actions gérontologiques*, ou le projet bienvenu d'introduire un mémoire en deuxième année de M *Psychologie*. L'ouverture à l'international est manifestement faible. Les possibilités de séjour à l'étranger sont très peu mises à profit par les étudiants. La situation ne semble différente qu'en *LEA*, en *LLCER*, dans le M *Arts, lettres et civilisations* (spécialité *Français langue étrangère*), et dans la LP *Conception de produits touristiques et valorisation des territoires*. Dans les formations de non-spécialistes, la dimension internationale est souvent réduite à un enseignement systématique des langues. Il n'est pas non plus question de certification en langues vivantes, sauf en L *Histoire de l'art et archéologie* où elle n'est pas obligatoire.

L'aide à la réussite devrait être importante. Le taux d'échec en première année de licence (L1) peut inquiéter, même s'il n'a rien de spécifique, et peut même s'expliquer en partie par des inscriptions « d'attente » de candidats à d'autres formations ; il est plus inquiétant en deuxième année de licence (L2), voire en troisième année (L3) « suspendue ». Le dispositif affiché est peu mis en oeuvre. La L *STAPS* fournit un contre-modèle intéressant, entre tuteurs, usage du contrôle continu et cours spécifiques, y compris d'orthographe. Il faut mentionner aussi le rôle d'associations étudiantes dynamiques en L *Histoire de l'art et archéologie*, et du réseau d'anciens étudiants en M *Actions sociales et de santé* comme en L *Géographie et aménagement AUDE*. On note aussi des cours de remise à niveau pour des formations spécialisées sélectionnant des étudiants venus d'horizons divers. Même si elles sont toujours problématiques entre des disciplines en fait très différentes, les passerelles sont particulièrement réduites, liées à de rares formules pluridisciplinaires (de psychologie vers sociologie ; parcours d'ouverture pluridisciplinaire sociologie-philosophie-anthropologie), ou à des options préfigurant une orientation professionnelle (en L *Histoire* parcours *Géographie* ou *Histoire de l'art et archéologie*). Ceci dit, elles existent à l'intérieur des disciplines (L *STAPS* en particulier), et d'une certaine façon avec les LP et les licences suspendues, voire hors du champ avec la licence *Administration publique*. Les modalités d'enseignement sont variées à l'intérieur du cadre normal fixé par l'université, avec des efforts en faveur des travaux dirigés par exemple dans la L *Géographie et aménagement*, mais aussi quelques cas étonnants de cours magistraux massifs, comme en première année de master *Psychologie* ou dans certains cours de licence *Philosophie*. Si l'UFR LSH annonce sa volonté de développer le numérique, les cas de figure sont de nouveau très variés, y compris de langue à langue dans la licence *LLCER* ; au-delà de la certification informatique et internet (C2i) proposée de façon généralisée, parfois obligatoire, et dans quelques cas prolongée par les certifications C2i2e (pour les futures enseignants) et C2i ForCom (fonctions d'organisation et de communication), et au-delà du recours assez fréquent à la plate-forme collaborative Moodle, certaines formations semblent relativement en pointe, comme les licences *Géographie et aménagement*, les LP *Hôtellerie et tourisme*, le parcours

*Animation & valorisation des patrimoines (AVP)* de la L *Histoire de l'art et archéologie* et le M *Langues et communication*. On note aussi une tentative d'utilisation du numérique pour la « remédiation » en L *Lettres classiques*, ou un forum modéré faisant le lien avec les lycéens en L *Philosophie*, mais il reste beaucoup à faire, aussi bien en matière de propositions que d'appropriation par les étudiants. Les modalités d'évaluation des étudiants ne sont pas toujours indiquées dans les dossiers. On peut s'inquiéter du poids en ECTS des projets et stages en LP par rapport à d'autres matières. Enfin, l'absence de session de rattrapage en L *Géographie et aménagement AUDE* pose problème.

La situation du recrutement des étudiants est elle aussi très contrastée, avec des mentions dont l'équilibre ou la politique de stages sont menacés par un flux d'étudiants trop important, d'autres qui n'ont que des effectifs très réduits, des mentions sélectives attractives, et des mentions qui démontrent une politique volontariste comme la L *Philosophie* qui réussit à accroître ses effectifs étudiants, ou la L *Lettres classiques* qui a une politique de conférences « tous publics » afin de mieux se faire connaître. De même, est très contrastée la façon de présenter aussi bien la connaissance manifeste de publics très hétérogènes comme en Lettres, qu'une sensation de désintérêt. Le suivi des étudiants est très variable, parfois informel et lié aux petits effectifs comme L *Lettres classiques*, parfois tout à fait formalisé comme dans les LP, parfois inexistant ou de qualité inégale selon les différentes langues dans la L *LLCER*, ou selon les spécialités d'une même mention de master. S'il est assez souvent question du fort taux d'échec en L1, même les simples hypothèses explicatives sont rares. Les résultats en matière d'insertion et de poursuite d'études ne semblent pas toujours connus, parfois manifestement délégués aux masters en licence alors qu'ils n'en sont pas le seul débouché, parfois reproduits sans commentaires, et toujours très contrastés, de l'excellent au fort décevant dans des mentions pourtant conçues comme directement professionnalisantes. Les données sont peut-être connues au niveau des services centraux de l'UBO (Cap'Avenir) mais n'apparaissent généralement pas dans les dossiers et/ou ne font pas l'objet d'analyses spécifiques aux disciplines.

En ce qui concerne le pilotage des formations, les équipes pédagogiques sont en général très structurées, relativement étoffées par rapport aux situations habituelles, et correctement diversifiées avec cependant parfois une faible représentation ou une absence des professeurs des universités (L *Sociologie*, L *Histoire de l'art et archéologie*, M *Langues et communication*, M *Psychologie*). Les conseils de perfectionnement restent souvent à mettre en place, y compris dans des mentions à vocation professionnalisante, ou semblent formels mais sans étudiants ou sans professionnels extérieurs, et dans un cas ce conseil ne s'est réuni qu'une fois depuis 2012. On a encore ici des situations variant de spécialité à spécialité dans un même master. On note une intéressante structure alternative appuyée sur les professionnels et les anciens élèves en M *Langues et communication*, ainsi que le bon fonctionnement, avec effets positifs sur la formation, du conseil dans le parcours sélectif de la L *Histoire de l'art et archéologie* ou dans les deux LP *Hôtellerie et tourisme* (avec un regroupement, autre initiative notable). L'évaluation par les étudiants semble souvent limitée. L'inadéquation relative des questionnaires quantitatifs fournis par les services centraux pousse à un appui sur des procédures informelles et sur les élus étudiants, alors que des expériences manifestement réussies (LP *Conception de produits touristiques et valorisation des territoires* ou M2 *Psychologie*) pourraient fournir de meilleurs modèles. Les procédures de suivi des étudiants et des diplômés peuvent laisser perplexes, car le suivi par l'Université semble parfois dater de 2010 ou 2011 et le suivi par les mentions elles-mêmes est fort inégal, excepté pour la L *STAPS* dont le suivi est fourni pour 2014. Quant aux procédures d'auto-évaluation, elles sont difficiles à... évaluer. Les dossiers incomplets, très incomplets et/ou contradictoires ne sont pas rares. Les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) sont parfois absentes - comme les « suppléments au diplôme » - ou indiquent des débouchés abusivement optimistes ou inadéquats, ceci même dans des mentions dont le fonctionnement est manifestement très satisfaisant : il y a là peut-être un problème de coordination au niveau des services centraux de l'université.

#### Points forts :

- L'attractivité de formations très spécifiques et imaginatives, y compris aux marges du champ et en lien avec d'autres champs.
- La culture de la professionnalisation.
- L'importance de l'inscription dans le milieu régional et l'environnement socio-économique.
- La volonté d'assurer une formation de proximité.

### Points faibles :

- La faiblesse des liens avec la recherche, et de l'internationalisation.
- La connaissance insuffisante du devenir des étudiants.
- La relative absence des possibilités de reconversion et des passerelles.
- Les regroupements de formations très différentes sous une même mention de master, qui nuisent à la lisibilité de l'offre.

### Recommandations :

Dans les faits, le champ offre de très bons exemples d'efficacité, y compris sur les points que l'on doit indiquer comme en général faibles. Une réflexion sur ces exemples, une diffusion de ce que la mode actuelle nomme « bonnes pratiques », bref un alignement par le haut, s'il est possible, devrait avoir des résultats remarquables et compenser les faiblesses : il s'agirait de s'inspirer là où il en est besoin de la licence *Philosophie* pour l'augmentation des effectifs, ou de la spécialité de master *Français langue étrangère* pour une meilleure internationalisation, et ce ne sont que des exemples.

Certaines fonctions pourraient être rapprochées des mentions ou rendues à elles, pour que celles de licence, dans l'UFR LSH, se réapproprient davantage l'aide à la réussite ou pour une meilleure connaissance du devenir des étudiants.

Les structures pourraient être simplifiées et rendues plus lisibles, en liant clairement les deux années de master entre elles, et le tout aux mentions de licence, quitte bien entendu à bien spécifier les ouvertures et les passerelles. Cela passe probablement par une augmentation du nombre des mentions de master, ce qui semble d'ailleurs prévu.

L'exploration des marges du champ et des liens avec d'autres champs est un point fort ; si les « champs » devaient prendre à l'avenir plus de consistance, il faudrait sans nul doute alors mieux revendiquer les synergies, et surtout les liens avec des mentions hors du champ pour des raisons disciplinaires ou géographiques (co-habilitations) mais qui n'en peuvent pas moins concerner les mêmes étudiants.

## Avis global du comité d'experts

Le champ *Arts, lettres, langues - sciences humaines et sociales* de l'Université de Bretagne Occidentale occupe dans son établissement la place normale des disciplines qui le composent, dans une configuration géographique quasi-insulaire, d'où la nécessité d'assurer des formations généralistes dites de proximité en licence, facilitant l'accès à des études universitaires, ceci en même temps que sont recherchées, dès la licence, des formations spécifiques, à vocation attractive, liées à des besoins locaux (par exemple dans le domaine du tourisme) ou aux forces disponibles et aux initiatives des disciplines. Cela devrait contribuer à un double affichage, associant vocation de promotion sociale et formations « pointues », pouvant drainer des étudiants venant de loin, les unes et les autres appuyées le plus souvent sur des réalités socio-économiques locales. Resterait sans doute à avoir une politique offensive à l'international, à « faire savoir ».

Les formations, existant bien antérieurement et qu'il a été nécessaire de rassembler pour constituer le champ dans l'optique de la présente évaluation, correspondent à un pan important des études universitaires, et l'ensemble est globalement pertinent dans son périmètre. La multiplicité des laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs peut toutefois être ressentie aussi bien comme une force et une ouverture que comme un éparpillement. L'environnement socio-économique est inégalement sollicité, mais a une grande importance dans le cadre d'une véritable culture de la professionnalisation. L'identification au territoire est souvent très forte, même si on peut craindre qu'elle soit dans certains cas un enfermement plus qu'une force. La cohérence du champ est sans doute amoindrie en apparence par des problèmes de présentation, par le fait que certains masters liés aux licences appartiennent à d'autres champs, ainsi que par le souvenir encore très présent des structures antérieures au système LMD, situation qui semble destinée à être résorbée. Quant aux hésitations en termes d'attribution de certaines mentions spécifiques, elles ne sont que le reflet de l'inventivité qui les met à l'interface de champs différents.

Les mutualisations sont repérées à plusieurs niveaux. Elles sont parfois extérieures au champ (comme deux unités d'enseignement communes à une spécialité de master en *STAPS* et à un master relevant des sciences de la santé, ou entre les masters *Prévention et décisions de santé* et, hors champ, *Toxicologie pour le consommateur*). Pour d'autres formations, elles sont souvent très partielles dans ce même champ, avec par exemple un parcours d'ouverture pluridisciplinaire, sorte de tronc commun entre les L *Sociologie, Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie* et *Philosophie*, ou des mutualisations qui permettent de faire vivre des formations à petits effectifs, *LLCER* spécialité *Allemand* et L *Lettres* spécialité *Lettres classiques*. Enfin, il existe aussi des synergies de site, notamment à Quimper, entre les formations en histoire de l'art et en tourisme. Mais en tout état de cause, les mutualisations ne sont jamais que des nécessités économiques, pas toujours favorables aux étudiants : elles sont mal ressenties par ces derniers, comme c'est le cas dans des masters juxtaposant des formations très différentes. Par ailleurs l'unité d'enseignement vouée à l'aide à la réussite et à la professionnalisation gagnerait sans doute à être différenciée par mention, et il y a une réelle plus-value pour les étudiants lorsque les langues, théoriquement très mutualisables, sont au contraire enseignées dans une perspective disciplinaire, comme en L *STAPS* ou en L *Psychologie*. On pourrait même imaginer dans l'idéal, à l'encontre de toute mutualisation, des cours d'Histoire différents en licence, selon que les étudiants entendent s'orienter vers l'enseignement, l'administration ou les métiers du patrimoine. Peut-être plus qu'ailleurs encore, la mutualisation est peu pertinente pour conclure ce rapport consacré à un champ très contrasté, manifestement en devenir, mais offrant certains modèles de réussite qu'il faudrait généraliser au plus grand bénéfice des étudiants.



# Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Direction des Etudes et de la Vie Etudiante**

AM/KB/2016/n°

**Affaire suivie par**  
Kristen Bosser

**Téléphone**  
02.98.01.60.19

**Fax**  
02.98.01.60.01

**Mél.**  
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

**Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur**

**2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS**